

Régies financières

Vers une nouvelle paralysie de l'économie nationale ?

Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

En violation de la trêve pourtant signée, le 28 septembre dernier, d'un commun accord, l'Intersyndicale des régies financières a annoncé le lancement, depuis hier, d'une grève générale illimitée. Une décision "surprenante" et "irresponsable", rétorque-t-on, au ministère du Budget, au regard des motifs évoqués et des engagements pris par les deux parties afin d'éviter une nouvelle asphyxie de l'économie nationale.

UN mois et demi après avoir signé la trêve sociale mettant fin à une grève longue et très coûteuse pour l'Etat, s'achemine-t-on vers une nouvelle paralysie du fonctionnement des régies financières ? En tout cas, l'un des principaux signataires de cette "paix des braves", le président de l'Intersyndicale des régies financières, regroupant les quatre syndicats (Trésor, Douanes, Pétrole et Impôts), Jean Didier Mbatchi Bayonne, a annoncé vendredi dernier, via un communiqué, le lancement d'une grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire national dès le lundi 13 novembre. Laquelle, finalement, n'a pas eu lieu, après un constat des reporters de l'Union.

M. Bayonne dénonce la mauvaise foi du gouvernement qui rechignerait, selon lui, à répondre favorablement aux revendications des syndicalistes, contenus dans le cahier de charges sanctionnant la trêve sociale.

« Constatant l'immobilisme et le refus du gouvernement à mettre en place le comité bipartite de suivi de la trêve sociale, comité au sein duquel les modalités pratiques du nouveau mécanisme de gestion des primes devaient être arrêtées d'un commun accord (...), l'Intersyndicale des régies financières appelle l'ensemble des agents à observer un mouvement de grève générale illimitée sur toute l'étendue du territoire, à compter de lundi 13 novembre 2017 », a annoncé M. Mbatchi Bayonne.

De son côté, l'aile dure regroupée au sein de la Fesyrefaa a indiqué, par la voix d'un de ses représentants Yves Boulingui, qu'elle tiendra une assemblée générale extraordinaire le mercredi 15 novembre au parking de la direction générale de la Concurrence et de la consommation, en face du Trésor public, afin de donner sa position.

VOLTE-FACE* Le gouvernement, notamment le ministère du Budget et des Comptes publics n'a pas encore officiellement réagi face à cette nouvelle menace aux conséquences incalculables. Mais selon certaines indiscretions, la



Photo : AEE

Le Trésor public, hier en fin de matinée.

grève annoncée par l'Intersyndicale des régies financières est jugée surprenante, au regard des motifs évoqués.

« Le gouvernement a bel et bien respecté le protocole de la trêve sociale que les syndicalistes sont en train de violer. Tout cela pour prétendre à une prime de performance qui ne se justifie aucunement dans la réalité. Les deux parties ont signé un accord et voilà que l'Intersyndicale fait une volte-face aussitôt. Les syndicalistes prétendent que le gouvernement refuse de mettre en place le Comité bipartite de suivi de la trêve sociale, une entité censée discuter du mécanisme de gestion des primes; de sortir un arrêté sur la Prime

spécifique d'incitation à la performance (PSIP). Or, ledit comité a été bel et bien mis en place par un arrêté signé par les trois ministres concernés, et cela dans le délai prévu. Il est, en théorie, en train de travailler, puisque l'avant-projet de texte de l'arrêté sur la Prime d'incitation à la performance a été communiqué à l'Intersyndicale des régies financières, ce dernier l'ayant même partagé sur les réseaux sociaux », a indiqué, hier, un haut responsable du Budget.

Avant de poursuivre : « Le gouvernement attend les suggestions des syndicats avant de présenter le projet de texte et signer l'arrêté. Il est tout à fait normal que les primes du mois d'août,

septembre et octobre 2017 soient payées dans les conditions de la réglementation en vigueur. Le futur arrêté ne saura être rétroactif. On ne sait pas si les syndicalistes souhaitent vraiment ne pas toucher les primes des trois derniers mois et attendre le nouveau texte. »

ACCORD* Pour rappel, le dernier mouvement d'humeur des régies financières avait coûté près d'un milliard de francs de perte journalière à l'Etat. Pour mettre fin à cette saignée, le gouvernement et les partenaires sociaux avaient signé, le 28 septembre dernier, un protocole d'accord de conciliation. A travers ce memorandum d'entente, l'Exécutif avait

reconnu la nécessité, pour rétablir le bon fonctionnement des services, de procéder au paiement des arriérés cumulés reconnus au 30 juin 2017, aux personnels des ministères en charge du Budget, de l'Economie et du Pétrole, au titre de la Prime spécifique d'incitation à la performance (PSIP) et du Bonus des régies financières. Soit près de 12 milliards de francs.

Compte tenu du contexte économique et des objectifs de rationalisation des dépenses publiques, les deux parties avaient également adopté des nouvelles règles de paiement de la PSIP, suivant un barème bien établi.

En contrepartie, les syndicats s'étaient engagés à lever immédiatement tout mouvement de grève en cours, et à reprendre le travail le lundi 2 octobre 2017. Mais l'une des clauses les plus importantes de cet accord aura été l'adoption d'une trêve sociale d'une durée de 3 ans. Les organisations des personnels susvisés avaient décidé de renoncer à tout mouvement de grève pendant cette période, pour quelque raison que ce soit, en s'engageant à porter leurs revendications professionnelles à l'examen du Comité bipartite de suivi de la trêve sociale, prévu pour être créé par arrêté conjoint.

Éducation/Grossesses précoces en milieu scolaire Près de 40% de jeunes filles concernées

R.H.A

Libreville/Gabon

Une étude rendue officielle, hier, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, montre l'ampleur de ce phénomène à l'origine de l'échec scolaire.

LE phénomène des grossesses précoces prend des proportions alarmantes dans notre pays. Les chiffres révélés par l'étude sur les grossesses précoces en milieu scolaire, présentés, hier, à Libreville, interpellent à la fois les décideurs et les parents. Cette présentation officielle a été faite en présence du ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, et des partenaires internationaux ayant participé à la mise en œuvre de cette enquête, tels que l'Unicef, l'Unesco et l'UNFPA. D'après les résultats, sur



Photo : R.H.A

Le ministre de l'Éducation, Nadine Patricia Anguile Obame (c) entourée des partenaires internationaux.

705 élèves-mères interrogées, 570 (soit 81%) ont eu leur première grossesse avant l'âge de 20 ans. Le classement du pourcentage des grossesses précoces par province se présente comme suit : le Woleu-Ntem est en tête

avec 97% , Nyanga 93%, Ogooué-Ivindo 80%, Estuaire 79%, Moyen-Ogooué et Ngounié 77%, Ogooué-Lolo 76%, Ogooué-Maritime 74% et Haut-Ogooué 70%. Plusieurs causes sont à l'origine de ce phénomène.

D'abord le manque d'encadrement familial. 76% d'élèves-mères adolescentes ne vivent pas avec leurs parents biologiques. 26% des mères assurent seules l'éducation de leurs filles adolescentes. 17% d'élèves-filles adolescentes

vivent déjà en union. Ensuite le manque de dialogue entre parents et enfants sur la sexualité. Un fait non négligeable. Mais aussi le mauvais exemple des parents comme l'inceste. L'étude relève également

l'entrée précoce des filles dans l'activité sexuelle. 29% d'entre elles ont eu leur premier rapport sexuel avant 15 ans; 97% à 20 ans; 53% et 70% d'élèves-mères adolescentes ont leur première grossesse avant les classes de 3e et Terminale.

Plus inquiétant, 79% d'élèves-mères adolescentes ont une mauvaise connaissance du Sida. 89% ont une mauvaise connaissance de la période féconde. Le pire, c'est que 58% n'utilisent aucun moyen de prévention. « Plus d'une fille sur deux qui tombe enceinte au cours d'une année scolaire va redoubler sa classe ou interrompre sa scolarité, de façon temporaire ou définitive. Les grossesses et la maternité précoces ont donc un impact négatif sur la santé de l'éducation », a rappelé le représentant de l'Unicef, Jacques Boyer. Le ministre de l'Éducation n'a pas manqué de souligner la gravité de ces chiffres qui exigent des solutions urgentes.